

Fiche-action 5 : définir un projet jeunesse

Structurer la politique jeunesse en fonction des besoins observés

Questionner la pertinence des lieux d'accueil du public jeunesse et leurs fonctionnement

Lever les freins à la mobilité du public concerné

ACTIONS IDENTIFIÉES

1. Création d'un réseau d'acteurs du territoire pour une réflexion co-construite
2. Organisation d'une commission jeune
3. Mise en place d'une programmation trimestrielle d'actions
4. Actions en faveur de la création de lien entre jeunes, acteurs de l'insertion jeunes et des entreprises du territoire
5. Aide à la création d'associations
6. Accompagnement de projets jeunes
7. Réflexion sur la mise en place d'aides diverses (permis de conduire/Bafa/BNSSA) et favoriser l'engagement des jeunes
8. Intégration de la mobilité des jeunes dans les réflexions sur la mobilité menées par la chargée de mobilité de Haute-Corrèze Communauté
9. Favoriser l'accès aux animations proposées : transport en minibus, actions itinérantes
10. Présence des structures jeunesse sur des événements partenaires (forums, journées portes ouvertes, événementiels divers)
11. Accueil de partenaires pertinents au plus près du public concerné (permanence des conseillères Mission locale, de la maison des ados, du planning familial, etc) : faciliter l'accès aux salles, promotion de l'action
12. Questionner le maillage des lieux d'information jeunesse et le maillage par les Promeneurs du net